



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

technologie

Question écrite n° 86353

Texte de la question

M. Denis Jacquat attire l'attention de Mme la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur les préconisations exprimées dans l'avis du Conseil économique, social et environnemental (CESE) concernant la pédagogie numérique. Le rapporteur préconise la mise en place de schémas de coordination numérique au sein de chaque regroupement d'établissements. Selon le rapporteur, ces schémas devraient être déclinés site par site, afin que la couverture numérique soit la plus adaptée aux situations concrètes. Ces schémas de coordination pilotés par le vice-président en charge du numérique devraient permettre de recenser les besoins, de diffuser les bonnes pratiques, d'animer des communautés de référents numériques et de professeurs engagés dans la pédagogie numérique. Le CESE ajoute que cela devrait également permettre de favoriser le partage d'expériences et de promouvoir les actions menées au sein des regroupements d'établissement. Il la remercie de bien vouloir lui faire connaître son avis à ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Denis Jacquat](#)

Circonscription : Moselle (2^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 86353

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [4 août 2015](#), page 5843

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)